Envoyé en préfecture le 19/03/2024
Reçu en préfecture le 19/03/2024
Publié le
ID : 045-214503385-20240319-2024_019-DE

République Française
Département du Loiret

Commune de Villemandeur

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 12 Mars 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	22	27

Vote
A l'unanimité Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE MONTARGIS
Le : 19/03/2024
Et
Publication du : 19/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze Mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux conseillers municipaux le 05/03/2024.

Présents : Mme SERRANO Denise, Maire, M. TOURATIER Claude, Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. COULON François, M. SIMON Patrice, M. DUPORT Jean-François, Mme DE MEDTS Michelle, M. LEMAIRE Jean-Claude, Mme CANGE Josiane, M. LINARD Alain, M. MICHELAT Jean-François, M. PRIGENT André, Mme BALOCHE Nicole, Mme PASQUET Christine, Mme GANNAT Fanny, M. DEPOND Jean-Michel, Mme CHARLET Audrey, M. MASSONNEAU Philippe, Mme MEUNIER Sylvie, M. PRIOU Éric, Mme DUCHESNE Adeline, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine

Excusés avec procuration : Mme BELLOT Elisabeth à M. TOURATIER Claude, Mme DOUCET Denise à Mme SERRANO Denise, Mme SALIS Alexandra à Mme CHARLET Audrey, M. GUIRAUD Laurent à M. PRIGENT André, M. LOMBARD Daniel à Mme ADRIEN-CAMUS Catherine

Absents : Mme LECONTE Catherine, M. MAHÉ Bernard

A été nommé(e) secrétaire : Mme GANNAT Fanny

2024-019 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS - EXERCICE 2024

Chaque année, le Conseil Municipal décide de l'attribution de subventions aux associations et organismes divers.

Vu les demandes de subventions,

Vu la commission Vie Associative réunie le 22 janvier 2024.

Associations Mandoraises :

Envoyé en préfecture le 19/03/2024
Reçu en préfecture le 19/03/2024
Publié le
ID : 045-214503385-20240319-2024_019-DE

Organismes MANDORAIS	Subvention demandée 2024	Demande financement matériel	TOTAL subvention 2024 sollicitée	Proposition commission Montant subvention numéraire (hors prise en charge directe)	MAD personnel permanent	MAD personnel Ponctuel (ST)	Elus sortant de la salle	Résultat du vote Conseil municipal
AMICALE DE PÉTANQUE	1 000 €		1 000 €	750 €	non	non		Unanimité
DAIKATO RYU	500,00 €	659,00 €	1 159 €	300 €	non	non		Unanimité
FOOTBALL CLUB MANDORAIS	11 000 €		11 000 €	11 000 €	4h/semaine *36 semaines	oui Opération spécifique (montage barnum 3x/an)	Mme GADAT-KULIGOWSKI	Unanimité
GYM HARMONIE et zumba	600,00 €		600 €	500,00 €	non	non		Unanimité
GYM LOISIRS VILLEMANDEUR	400,00 €		400 €	350,00 €	non	non	M. TOURATIER	Unanimité
KOUSAI JUDO	1 000,00 €		1 000 €	600 €	non	non		Unanimité
RING MANDORAIS	2 000,00 €	2 150,00 €	7 150 €	5 000 €	non	oui Gala mars Gala novembre		MAJORITE (Pour : 20 à 5000 € et Contre 7 à 5500 €)
TENNIS CLUB MUNICIPAL	2 300 €		2 300 €	1 500 €	non	non		Unanimité
CHORES FANS	2 000 €		2 000 €	1 000 €	non	non		Unanimité
Squash			900 €	700 €	non	oui Racketlon :		Unanimité
YOGA				0 €	non	non		Unanimité
Goshindo				0 €	non	non		Unanimité
TAICHI				0 €	non	non		Unanimité
Badminton				0 €	non	oui barnum 1/an		Unanimité
AIKIDO				0 €	non	non		Unanimité
Run'n bike du gâtinais				0 €	non	non		Unanimité
MJC DE VILLEMANDEUR	5000 fonctionnement + 1000€ abonnements + 5 000 educ sportif + 3000€ équipements + 8 000 livres		22 000€ (dont 8000 livres - 1000 abonnements et 3000 équipements)	12 000 €	4h/semaine *36 semaines	oui Marché de noël : Téléthon : Puces des couturières :	Mme GADAT-KULIGOWSKI Mme BELLOT (son pouvoir)	Unanimité
association florale horticole du gatinais	200,00 €		200 €	200 €	non	non		Unanimité
Diabolobus	500		1500	1500 €	non	oui Festival :		Unanimité
COMITE DES FETES	18 500,00 €		18 500 €	18 500 €	non	oui 4 jours de fête : Par cet jardins :	MM. SIMON TOURATIER Mme MEUNIER	Unanimité
MUSIK AIR	18 000,00 €	2 000,00 €	20 000 €	19 000 €	non	oui Festival :		MAJORITÉ (contre : MM MASSONNEAU LEMAIRE)
Karshapers								Unanimité
ENTRACT	Pas de dossier sur la campagne juillet/oct 23		0 €		non	oui		Unanimité
CATAM	1 000,00 €		1 000 €	1 000 €	non	non		Unanimité
ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA	500,00 €		500 €	500 €	non	non	MME DE MEDTS	Unanimité
UNC UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	250 €	500,00 €	750 €	750 €	non	oui Mechoui : Paella :	MM. MASSONNEAU DEPOND	Unanimité
Groupement indépendant des parents d'élèves du Collège Lucie Aubrac	600 €		1 200 €	600 €	non	non		Unanimité
LES AMIS DES ECOLES MANDORAISES	1 000,00 €		1 000 €	500 €	non	oui Fête des écoles: Carnaval:	MME DUCHESNE	Unanimité
COUTURE				- €	non	non		
Top CULTURE				- €	non	non		
ASTRONOMIE				- €	non	non		
S'ouvrir au bien être				- €				
APAM				- €				
Musik'afair				- €				
Groupement indépendant des parents d'élèves du Lycée Durzy				- €				
Apiculture en gâtinais				- €				
Amiccale des anciens marins				- €				
Amical des sapeurs pompiers				- €				
Amicale de la commune de villemandeur				- €				
AEPV				- €				
villemandeur avec vous				- €				
Association paroissiale				- €				
Association locale pour le culte des témoins de Jéhovah de Montargis				- €				
TOTAUX	61 350 €	5 309 €	72 159 €	74 750 €				

Envoyé en préfecture le 19/03/2024
Reçu en préfecture le 19/03/2024
Publié le
ID : 045-214503385-20240319-2024_019-DE

Associations Hors Communes :

Organismes Hors Commune	Domaine d'action	subvention demandée 2024	Avis Commission	MAD équipement ou autres aides indirectes	Elus sortant de la salle	résultat du vote Conseil Municipal
USM MONTARGIS HANDBALL	Sport	8 000 €	8 000 €	PELLERINS lundi et mercredi 19h-22h30		Unanimité
AMICALE DES ANCIENS MARINS	Patriotisme	100,00 €	50 €			Unanimité
BIBLIOTHEQUES SONORES D ORLEANS	social	160,00 €	100 €			Unanimité
LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT	Environnement	50,00 €	50 €			Unanimité
SECTION ACPG CATM	Patriotisme	150,00 €	100 €	Lisledon en location payante		Unanimité
Rallye Mathématique du centre	enseignement	200,00 €	200			Unanimité
Les blouses Roses	Local	200,00 €	200 €			Unanimité
PEP 45		70/enfant	suivi par pôle enfance			Unanimité
MFR		70€/enfant	suivi par pôle enfance			Unanimité
Asso Don du Sang ADSB45 Montargis	Sanitaire Social	500,00 €	100 €			Unanimité
ROTARY			Gratuité exceptionnelle de Lisledon pour Parcs et Jardins	Interventions ST sur Parcs et jardins		Unanimité
France Alzeimer 45 Orleans	National	100,00 €	0 €			Unanimité
Les aveugles de France	National	50 à 1 000€	0 €			Unanimité
Les petits frères des pauvres	National	200,00 €	100 €			Unanimité
association des conciliateurs de justice	départemental/ régionnal	Montant au chjoix	0 €			Unanimité
Mucovicidose			0 €	Prêt de matériel		Unanimité
TOTAL		9 660,00 €	8 900 €			

En conséquence, le Conseil Municipal décide :

- D'accorder les subventions et aides indirectes ci-dessus aux associations tel que figurants dans les tableaux joints.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 19/03/2024

MAIRIE DE VILLEMANDEUR 45 (Loiret)

Le Maire,

Denise SERRANO

Le Secrétaire de Séance,

Fanny GANNAT

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 19/03/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet:<www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 19/03/2024
Reçu en préfecture le 19/03/2024
Publié le
ID : 045-214503385-20240319-2024_019-DE